



الإتحادية الجزائرية لكرة الطاولة
Fédération Algérienne de Tennis de Table



Agrément n° 067/77 du 15.01.1977

Siège : Complexe Olympique Mohamed Boudiaf, Dely-Ibrahim Adresse : BP 562, El-Biar 16030 Alger

Tel / Fax : (213) 23 25 82 52 - Site Web: www.fatt.dz - E-mail : fattalgeria@yahoo.com

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE CFS/ALGER LE 18 MARS 2017

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
du 18 Mars 2017

En l'an deux mille dix-sept, le samedi dix-huit du mois de Mars à 16h00, s'est tenue à la salle de réunion du Centre des Fédérations Sportives, à Dély-Brahim (Alger), l'Assemblée Générale Elective de la Fédération Algérienne de Tennis de Table, sous la présidence de Monsieur AMARA Mohamed, président de la Commission de Candidatures, en présence de Melle SADJI L, Mme AIT AMIR.O, Mr BOUTAGHOU représentants du Ministère de la Jeunesse et des Sports et sous la supervision de Maître BOUGUENDOURA, huissier de justice

Etaient présents (voir liste d'émargement jointe)

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, le président de séance donna la parole au secrétaire général pour donner le décompte final des membres présents et vérifier ainsi l'atteinte du quorum nécessaire requis pour la tenue de l'assemblée générale et qui est comme suit :

- Composante de l'A.G/FATT (voix délibératives) : **44**
 - Quorum requis : **23** (50%+1)
 - Membres présents : **42**

Le quorum étant largement atteint, le secrétaire général annonça que l'AGE pouvait se tenir règlementairement selon les statuts de la fédération (statuts adoptés en 2015).

Le président reprenant la parole fit lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Election des membres du bureau de vote
2. Présentation des programmes des candidats à la présidence
3. Elections
4. Proclamation des résultats

Le Président de séance invita deux portes paroles des deux commissions de candidatures et de recours qui ont fait lecture des procès-verbaux sanctionnant leurs travaux dans leurs commissions respectives.

Il informa les membres présents des candidatures retenues à savoir :

- **Candidats président** : 02 candidatures
 1. BOUZIANE ERRAHMANI Khaled
 2. DERKAOUI Chérif
- **Candidats membres du BE** : 14 candidats retenus dont 01 absent
 1. AILEM Tewfik
 2. AIT SAID Abderezzak
 3. AKAB Salim
 4. BAGHDADI Saber
 5. BENDJABALLAH Miloud
 6. BETTINE Snouci
 7. CHAFI Mohamed

8. FETAKA Ali
9. KAABI Aissa
10. LOGHRAIBI Boumediène
11. MADANI Ahmed (**Absent**)
12. OUADAH Abdelhamid
13. SELLAM Abderrahmane
14. SMAILI Hocine

* L'AG élira 7 membres du BE parmi la liste qui comporte 13 noms.

- **Représentation féminine** : 03 candidates

1. Melle DRID Leila
2. Melle MANSOURI Amina (**Absente**)
3. Mme SADI Fella

* L'AG élira 01 seule candidate parmi les deux présentes, elles ont été classées hors liste du BE vu qu'elles ne sont pas membres de l'AG mais qu'elles ont été cooptées pour permettre une représentation féminine dans le BE, comme le stipule la réglementation ainsi que l'instruction de Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

- **Représentation du Grand Sud**

Les candidats représentant le Grand Sud étant des membres de l'AG à part entière (non cooptés), il leur appartient d'être élus au même titre que tous les autres candidats, d'où leur position parmi la liste du BE.

* Si aucun candidat du Grand Sud n'est élu parmi les 7, le meilleur classé parmi eux occupera systématiquement la 7^{ème} place.

* Les 6 derniers au classement des membres du BE seront pris comme suppléants

1. Election des membres du bureau de vote

Les membres de l'assemblée ont élu 5 membres du Bureau de Vote qui ont opté pour un président qui pilotera l'opération de vote :

- | | |
|-------------------------|-----------|
| - Mr ZEBOU DJ El Hadi | Président |
| - Mr DJERAD Abdelmoumen | Membre |
| - Mr BOUCHELOUCHE Samir | Membre |
| - Mr MAHI Hocine | Membre |
| - Mr HAMANI Salim | Membre |

2. Présentation des programmes des candidats à la présidence

Les deux candidats ont convenus de présenter leur programme respectif dans l'ordre suivant :

1. Mr BOUZIANE ERRAHMANI Khaled
2. Mr DERKAOUI Chérif

Ils ont, chacun à son tour exposé les grandes lignes de leur programme en une durée n'excédant pas 10 mn.

3. Elections

Après l'opération de vote (**séparément vote du président et vote du BE utilisant deux urnes distinctes**) qui s'est déroulée dans de bonnes conditions sans aucun incident, et le dépouillement assurés par les membres du bureau de vote, il est ressorti le décompte suivant :

- **Candidats président :**

Nombre de votants : 42

Nombre de bulletins nuls : 01

Nombre de bulletins exprimés : 41

N°	CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX	CLASSEMENT
01	BOUZIANE ERRAHMANI Khaled	16	02
02	DERKAOUI Chérif	25	01

- **Candidats membres du BE :**

Nombre de votants : 42

Nombre de bulletins nuls : 01

Nombre de bulletins exprimés : 41

N°	CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX	CLASSEMENT
01	AILEM Tewfik	21	06
02	AIT SAID Abderezzak	21	05
03	AKKAB Salim	22	04
04	BAGHDADI Saber	19	09
05	BENDJABALLAH Miloud	16	11
06	BETTINE Snouci	20	07
07	CHAFI Mohamed	24	03
08	FETAKA Ali	13	13
09	KAABI Aissa	17	10
10	LOGHRAIBI Boumediène	15	12
11	OUADAH Abdelhamid	27	02
12	SELLAM Abderrahmane	19	08
13	SMAILI Hocine	29	01

- **Représentation féminine :**

N°	CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX	CLASSEMENT
01	DRID Leila	20	02
02	SADI Fella	21	01

4. Proclamation des résultats

L'opération électorale a conduit aux résultats finaux suivants représentant les membres du Bureau Exécutif de la FATT pour le mandat 2017/2020 qui ont été invité par le président du Bureau de Vote à se présenter devant les membres de l'AG afin de proclamer les résultats définitifs.

- Mr DERKAOUI Chérif	Président
- Mr SMAILI Hocine	Membre
- Mr OUADAH Abdelhamid	Membre
- Mr CHAFI Mohamed	Membre
- Mr AKKAB Salim	Membre
- Mr AIT SAID Abderezzak	Membre (Représentation Grand Sud)
- Mr AILEM Tewfik	Membre
- Mr BETTINE Snouci	Membre
- Mme SADI Fella	Membre (Représentation féminine)

Les membres suppléants sont (Classés dans l'ordre)

- Mr SELLAM Abderrahmane
- Mr BAGHDADI Saber
- Mr KAABI Aissa
- Mr BENDJABALLAH Miloud
- Mr LOGHRAIBI Boumediène
- Mr FETAKA Ali

Les membres de la commission de vote ont signé les procès-verbaux de dépouillement à adresser en urgence principalement aux services du MJS.

L'ordre du jour étant épuisé la séance fut levée à 14h 00

Le Secrétaire Général de la FATT